

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- fiche d'inscription dûment remplie
- attestation du quotient familial délivrée par la caisse d'allocations familiales (<http://www.caf.fr>)
(ou pour les foyers avec un seul enfant et allocataires msa, avis d'impôt sur le revenu)
- fiche de choix (forfait ou occasionnel) datée et signée
- fiche d'acceptation du règlement datée et signée

Le dossier est à rendre pour le 07 Juillet 2023 dernier délai
Des frais de dossier de 20€ seront facturés après cette date

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ

Les situations particulières sont étudiées au cas par cas, sur demande écrite.

Une réunion publique d'information cantine +périscolaire sera organisée **Vendredi 01 Septembre à 18h00** à la Salle des Fêtes sous réserve des contraintes sanitaires en vigueur